

(texte original du Devoir, 19 mars 1955)

Émeute au Forum: qui sème le vent...

Gérard Filion
LE DEVOIR

Le 19 mars 1955

Qui sème le vent récolte la tempête. On en a eu la démonstration, jeudi soir, au Forum.

Il y a des années que le Forum alimente de brutalité la foule montréalaise. Celle-ci a mis en pratique les leçons de ses maîtres. Elle s'est livrée à des débordements de violence voisins de l'émeute.

Chaque mercredi soir, la télévision fait écho aux scènes bouffonnes qui se déroulent au Forum. Le spectacle s'appelle, paraît-il, de la lutte. En fait, on a rarement vu quelque chose de plus grotesque, de plus ridicule, de plus dégoûtant. Le malheur, c'est que beaucoup de spectateurs et de téléspectateurs ne voient pas le chiqué de l'affaire et croient dur comme fer que les pachydermes de l'arène se donnent de vrais coups de poing, de vrais coups de coude, de vrais coups de pied et se cassent de vraies chaises sur la tête. Ces spectacles de violence rendent la foule hystérique: elle veut du sang.

Même chose pour le hockey. Depuis 25 ans, le hockey, de sport d'élégance, de vitesse et d'adresse qu'il était autrefois, a dégénéré en spectacle de violence. On n'arrive pas à faire le compte des jambes cassées, des épaules disloquées, des genoux déboîtés, des poignets brisés durant une saison de la Ligue nationale. Chaque équipe compte régulièrement deux ou trois joueurs à l'hôpital. La mise en échec le long de la bande, les accrochages, les coups de bâton, tous les moyens sont bons pour arrêter l'adversaire. Ce n'est plus du hockey, c'est du football. Mais du football sur patins, à l'allure vertigineuse des joueurs, devient un jeu extrêmement dangereux. Les joueurs se blessent, les tempéraments s'échauffent et les bagarres éclatent à tout moment.

La foule montréalaise a fait de ce pauvre Clarence-S. Campbell le bouc émissaire de son ressentiment. Ce n'est pas lui le responsable. Ce sont au premier chef les entrepreneurs en spectacles, les propriétaires, les directeurs, les gérants et les instructeurs, qui ont fait de la violence une condition de réussite dans le sport. Pour réussir au hockey, l'athlète doit aujourd'hui être plus fort qu'intelligent, plus brutal qu'habile. Il existe, cela va de soi, de très honorables exceptions. Mais, dans l'ensemble, ce sont les brutes qui ont la cote d'amour.

Et pourquoi?

Pour de l'argent. C'est la poursuite du profit qui a pourri le sport. Il fut à l'origine une distraction de gentleman. On le pratiquait pour son propre plaisir et pour l'ambition de se dépasser soi-même. Il était une excellente école de formation physique et même morale; l'athlète apprenait à se dominer, à accepter d'une âme égale la défaite comme la victoire.

Le sport commercialisé est au sport véritable ce que la pornographie est à la littérature. Dans les deux cas, l'entrepreneur cherche à plaire aux bas instincts de la foule pour des motifs pécuniaires. La brutalité dans le sport, comme la pornographie, fait tressaillir ce qu'il y a de trouble dans les entrailles d'un homme. Elle éveille des instincts primitifs,

les mêmes qui animaient la foule romaine quand, pour la distraire, on faisait battre des gladiateurs et on livrait des esclaves à la dent des fauves.

Le sport commercialisé est devenu une industrie importante. Il met en circulation des dizaines de millions. Il reste, semble-t-il, la seule activité économique à échapper à toutes les lois, y compris le Code pénal.

Il faut bien se mettre dans la tête que les promoteurs de spectacles sont des employeurs et les athlètes des employés. Depuis longtemps les pouvoirs publics sont intervenus pour empêcher les patrons d'abuser des forces de leurs ouvriers. Des lois régissent les heures et les conditions de travail et l'hygiène industrielle. Des lois garantissent la liberté du travail et protègent le public contre les monopoles et les contrefaçons.

Le temps est venu d'en arriver là dans le sport professionnel. Il va falloir que la loi régisse cette activité économique, définisse les responsabilités des promoteurs et la conduite des athlètes. [...]

Il est un autre point qu'on oublie souvent en cette matière, c'est l'aspect moral de plusieurs sports.

Un homme n'a pas le droit de se mutiler intentionnellement, même pour gagner sa vie. Les théologiens semblent aujourd'hui d'accord pour affirmer que les sports dans lesquels un athlète vise à mettre son adversaire hors de combat ou à le blesser sérieusement sont intrinsèquement immoraux. C'est le principe qui a fait condamner les duels, même si les combattants ne se blessaient que légèrement.

Le même principe s'applique dans les sports où les adversaires, sans chercher intentionnellement à se blesser, ne peuvent éviter de le faire à cause de la nature des règlements en vigueur.

Dans le hockey, par exemple, les joueurs ne cherchent pas à se mettre hors de combat comme à la boxe, mais les blessures graves sont tellement fréquentes depuis quelques années qu'un joueur est pratiquement certain de se faire grièvement blesser et d'en blesser d'autres au cours de sa carrière. On peut donc se demander si, dans de telles conditions, le hockey, tel qu'il se pratique dans les ligues professionnelles, reste un sport moral. Il appartient aux théologiens et aux moralistes de répondre.

Les événements de jeudi soir sont déplorables sans doute. Mais ils auront servi à quelque chose, s'ils nous fournissent l'occasion de nous rendre compte que nous sommes en train de devenir un peuple de brutes par la faute de quelques mercantis.

Source : http://www.prohockeyfr.com/GrandsHistoires/Richard/maurice_richard_emeute.htm